

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 19^{ème} jour de janvier 2021, à dix-neuf heures trente et par visioconférence.

Assistaient sous la présidence de monsieur le maire Gérald Maltais, François Fournier, Serge Bilodeau, Marie-Ève Gagnon, Jérôme Bouchard, Jacques Bouchard, tous conseillers(ère) formant quorum.

Était absent : M. Olivier Dufour, siège no 6

Mme Francine Dufour, secrétaire trésorière est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

AVIS DE MOTION

4.4 - amendement au règlement de construction

Avis de motion est par la présente donné par Serge Bilodeau, que le conseil à l'effet qu'il (ou elle) présentera Règlement 660 amendant le règlement no. 584 sur les permis et certificats conformément aux dispositions contenues à l'article 15 du projet de règlement #657.

Cet avis de motion est donné conformément à l'article 114 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et provoque conséquemment le gel de l'émission des permis ou certificats accordés pour l'exécution des travaux ou l'utilisation d'un immeuble qui, advenant l'adoption du présent règlement de modification, seront prohibés.

COPIE CONFORME


M. Gérald Maltais, Maire